



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 15 MARS 2017

Numéro

DEL 2017.03.15/022

Le **mercredi 15 mars 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Thème : PATRIMOINE 1

Étaient Présents :

Objet : COMPTOIR DE
VENTE - MISE À JOUR DU
CATALOGUE.

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Convocation

Date : 27/02/2017

Affichage : 27/02/2017

Étaient représentés :

BOVETTO Fanny donne pouvoir à Mohamed DJEFFAL ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à Gérard FROMM ;
MARCHELLO Marie donne pouvoir à Mireille FABRE ;
BRUNET Pascale donne pouvoir à Jacques JALADE ;
PICAT RE Alessandro donne pouvoir à Émilie ARMAND ;
DAZIN Florian donne pouvoir à Romain GRYZKA

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 25

Nombre de suffrages

exprimés : 31

Absents excusés :

BOVETTO Fanny, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, JIMENEZ Claude, BRUNET Pascale, PEYTHIEU Éric, PICAT RE Alessandro, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Yvon AIGUIER

Afin de redynamiser l'attractivité de son accueil-boutique et toucher un plus large public, le service du patrimoine souhaite ajouter de nouveaux articles au catalogue de son comptoir de vente :

Livres :

- Louis XIV expliqué aux enfants – Prix public : 8.10€
- Quelle histoire ! Louis XIV – Prix public : 5€

Objets :

- Gommages Rainbow – Prix public : 2 €
- Boucles d'oreilles (3 modèles de rosaces briançonnaises) – Prix public : 6€
- Décorer avec des tampons du Moyen-Age (coffret tampons et sceau) – Prix public : 25,00 €

Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits du budget principal de l'exercice, chapitre 70 "produits des services du domaine et ventes diverses" article 7088 "Autres produits d'activités annexes".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- D'approuver les propositions ci-dessus ;
- D'adopter la tarification des ouvrages ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 21 MARS 2017

TRANSMIS LE 22 MARS 2017

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

